

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Rectification - Choix de l'agence immobilière chargée de la vente de l'immeuble Ancien bureau de tabac et appartement arrière.		<u>SEANCE DU 23.01.2025</u>
Date de convocation : 16.01.2025	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Étaient présents</u> : M. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.
Date d'affichage : 16.01.2025	Présents : 10 Votants : 10	<u>Secrétaire de séance</u> : E. LEE
N° Délibération 01247.2025.01.005	Pouvoirs :	

OBJET : GESTION DES BIENS – Rectification - Choix de l'agence immobilière chargée de la vente de l'immeuble Ancien bureau de tabac et appartement arrière.

Madame le maire rappelle la délibération n°01247.2024.12.090 du 17.12.2024 concernant la mise en vente de l'ancien bureau de tabac et appartement arrière.

Le conseil a choisi de mettre en vente le bien à 169 000 € net vendeur et de confier le soin d'y procéder à l'Immobilière des Rousses.

La modification consiste en une précision : l'intention du conseil municipal était bien que le prix affiché sur l'annonce soit de 169 000 €, à déboursé par l'acquéreur, la commission étant à la charge du vendeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve cette modification.

Contre : /0

Abstention : /0

Pour : / 10

DELIBERATION N°01247.2025.01.005

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET